

ÉDITO



Suite au Conseil d'Administration du 23 janvier 2008, le nouveau Président de l'Observatoire "Expertise et Prévention pour la Santé des Étudiants" (EPSE) est monsieur Alexandre TORTEL

Cette deuxième lettre électronique de l'EPSE est l'occasion pour toute notre équipe de vous adresser nos meilleurs vœux pour l'année 2008. Pour l'observatoire, celle-ci devra permettre de parfaire encore les connaissances relatives à la santé des étudiants. Nous allons ainsi exploiter de manière approfondie les résultats de la dernière étude sur la santé mentale de cette population, dont vous découvrirez les premiers résultats dans ce numéro. Se pencher sur la problématique du « mal-être » étudiant n'a pas été un travail aisé, tant cette question était jusqu'à présent particulièrement méconnue, voire considérée comme sans objet. Les premiers résultats obtenus démontrent en eux-mêmes que nous avons eu raison de vouloir explorer ce thème ; nous espérons par ailleurs que nombre d'acteurs de la santé des étudiants formuleront, à l'appui de nos travaux, des préconisations pour prendre en charge des situations qui ne relèvent pas forcément de la maladie psychiatrique, mais qui peuvent néanmoins générer des souffrances ne devant pas, selon nous, rester sans réponses. Mais 2008 sera également l'occasion de conduire la deuxième enquête nationale sur la santé des étudiants : celle-ci devra permettre d'obtenir l'un des panoramas les plus détaillés sur l'état de santé de cette population. Dans l'attente de la communication de ces résultats en mai prochain, je vous souhaite donc une très bonne lecture de cette lettre.

Alexandre TORTEL

Président de l'Observatoire EPSE

SOMMAIRE

La vie des instances

2 - 3

- La Fondation Santé de Étudiants de France (FSEF)
- La Fondation de l'Avenir

Les activités de l'observatoire

3 - 8

- **Nouvelles enquêtes et événements**
 - 1) L'étude sur la santé mentale des étudiants
Analyse des résultats :
Deux questions à par Damien Berthilier
(Président de la LMDE)
 - 2) Les journées d'études
"Entre bien-être et mal-être :
comment vont les étudiants ?
- **Les enquêtes à venir**
 - 1) L'enquête nationale sur la santé des étudiants dans les DOM (ENSE - DOM)
 - 2) Seconde enquête nationale sur la santé des étudiants (ENSE 2007 - 2008)

La vie des instances

L'Observatoire Expertise et Prévention pour la santé des étudiants accueille deux nouveaux membres : la Fondation Santé des Étudiants de France (F.S.E.F.) et la Fondation de l'Avenir.

LA FONDATION SANTÉ DES ÉTUDIANTS DE FRANCE (F.S.E.F.)



La fondation Santé des Étudiants de France a été créée en 1923 par l'Union Nationale des Étudiants de France, pour permettre aux jeunes atteints de tuberculose de poursuivre leurs études. Aujourd'hui, après la régression de cette maladie, la Fondation accueille chaque année plus de 4 000 jeunes de 15 à 25 ans pour des séjours de 3 à 9 mois. Les 11 établissements répartis sur l'ensemble de la France dispensent des soins de psychiatrie, des soins de suite médicalisés et de médecine physique de réadaptation. Des unités post-aiguës accueillent les jeunes en période de crise, et un relais Étudiants-Lycéens propose des consultations d'évaluation et d'orientation, en lien avec les services médicaux et sociaux des lycées et universités.

Quelle que soit la pathologie du jeune pris en charge, l'objectif demeure la construction d'un projet de soins mais aussi d'un projet éducatif et scolaire. Une évaluation-bilan des capacités cognitives et scolaires est réalisée pour chaque jeune. En fonction de leurs besoins et de leurs possibilités, les patients-élèves peuvent être regroupés dans des groupes-classe, ou bénéficier d'un accompagnement plus personnalisé. Les étudiants inscrits à l'Université peuvent, si leur état le leur permet, continuer à suivre leurs cours tout en bénéficiant, au sein de leur établissement hospitalier, d'un accompagnement personnalisé.

Présidé par le professeur Jean-claude COLLIARD le Conseil d'Administration comprend, outre les 7 membres fondateurs, (l'UNEF – 2 représentants, la FAGE, L'UNI, L'UNL, la LMDE et l'USEM) quatre membres de droit (un représentant de l'enseignement scolaire, un représentant de l'enseignement supérieur, un représentant du Ministère de la Santé et un représentant du Ministère de l'Intérieur), cinq membres cooptés (M. COLLIARD, M. ANCIAUX, M. BOURDU, M. KERVASDOUE, M. MERLHE) et 5 membres représentant les personnels (un représentant des médecins, un représentant des personnels enseignants et autres personnels relevant du Ministère de l'Éducation Nationale, trois représentants des autres catégories de personnels).

LA FONDATION DE L'AVENIR



Créée en 1987, la Fondation de l'Avenir s'est donnée comme mission de soutenir et valoriser la recherche médicale appliquée et faire en sorte que les progrès qui en découlent servent au plus grand nombre.

La Fondation se veut un pont entre les connaissances théoriques et l'application concrète au bénéfice du patient.

Concernant toutes les spécialités médico-chirurgicales, la recherche appliquée a comme objectif d'améliorer concrètement, à court ou moyen terme, la prise en charge de la maladie tant en termes de pratique de soins que de technique.

Grâce aux 1,6 millions d'euros récoltés chaque année, le conseil scientifique de la Fondation, composé d'élus représentant différentes spécialités chirurgicales et médicales, soutient, en moyenne, une trentaine de projets de recherche chaque année. 700 programmes de recherche ont été soutenus depuis la création la Fondation de l'Avenir dans divers domaines comme la réparation du handicap, les techniques innovantes, l'amélioration des techniques chirurgicales, l'alternative à la chirurgie ou la prise en charge de la douleur.

Dans le cadre de sa mission de valorisation de la recherche appliquée, la Fondation de l'Avenir organise, à Paris comme en province, des manifestations scientifiques ou de sensibilisation permettant de mettre en valeur les équipes de chercheurs et les avancées réalisées.

La Fondation, afin de porter à la connaissance du grand public ces avancées, a constitué des dossiers thématiques sur différentes pathologies. Ces dossiers abordent à la fois les maladies, leurs mécanismes et traitements en cours, mais également les dernières avancées de la recherche médicale appliquée et les perspectives d'avenir.

Créée par la Mutualité Fonction Publique, la Fondation est aujourd'hui portée par l'ensemble du mouvement mutualiste représenté au sein de la Mutualité Française. Depuis le début, la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF) accompagne la Fondation dans son développement sous des formes différentes. De plus, par ses unions techniques, elle assure le lien entre la Fondation de l'Avenir et l'ensemble du réseau de soins et d'accompagnement mutualiste.

La Fondation de l'Avenir est présidée par Etienne CANIARD. Le Conseil d'Administration est composé de 16 membres : 4 membres de droit (les représentants des Tutelles - Ministère de l'Intérieur, Ministère de l'Economie et des Finances, Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - et le membre fondateur - Président de la Mutualité Fonction Publique), 6 membres désignés par le bureau de la Mutualité Fonction Publique parmi les élus du mouvement mutualiste et 6 membres élus en raison de leur compétence par le conseil d'administration en exercice.

Il est possible de s'abonner à leur lettre d'information l'Echo de la Fondation sur la page d'accueil de la Fondation de l'Avenir : www.fondationdelavenir.org.

Les activités de l'Observatoire

Nouvelles enquêtes et événements

1) ÉTUDE SUR LA SANTÉ MENTALE DES ÉTUDIANTS

Sont présentés ci-dessous les premiers résultats de l'enquête « mal-être » réalisée par l'Observatoire "Expertise et Prévention pour la Santé des Étudiants" à la demande de La Mutuelle des Étudiants.

Pourquoi une enquête sur le « mal-être » ?

Les résultats de la première Enquête Nationale sur la Santé des Étudiants (ISBN : 2-84643-0006-3) avaient fait apparaître dans cette population des signes inquiétants de "mal-être" : 62% des étudiants interrogés répondaient qu'ils ne s'étaient pas sentis en forme souvent ou de temps en temps au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête, 18% déclaraient s'être souvent sentis angoissés, et 27% de temps en temps ; 52% des étudiants déclaraient également s'être sentis déprimés.

À travers cette enquête l'objectif était, d'une part, de distinguer parmi les étudiants interrogés ceux qui étaient en situation de "mal-être" et, d'autre part, d'identifier des relations significatives entre ces situations de "mal-être" et des facteurs de risque¹.

Méthodologie

L'étude menée repose sur un volet quantitatif constitué de l'analyse d'un questionnaire de 151 questions envoyé à 4 200 étudiants tirés au sort parmi les affiliés au régime étudiant de Sécurité sociale à La Mutuelle des Étudiants (et ce dans sept académies : Lille, Strasbourg, Montpellier, Rennes, Paris, Versailles et Créteil) ainsi qu'un volet qualitatif constitué de 30 entretiens d'une heure en moyenne réalisés par des psychologues cliniciens, et Les deux volets de l'enquête abordent, outre les caractéristiques sociodémographiques, les mêmes thématiques : les conditions d'étude, la santé et sa perception, la santé mentale, la

¹ L'organisation mondiale de la santé – OMS – définit le facteur de risque comme « toute particularité, caractéristique ou exposition d'un individu qui augmente la probabilité de développer une maladie ou de subir un traumatisme ».

connaissance des structures de prise en charge, l'entourage amical et familial, la vie affective et sexuelle, la consommation de tabac, d'alcool, de cannabis, le comportement alimentaire.

- Le volet quantitatif

Le taux de retour des questionnaires est de 26,7%. L'ensemble des données a été redressé sur les critères de l'âge, du sexe et de l'appartenance à une académie d'Ile de France ou de province, à partir des caractéristiques des affiliés au régime étudiant de la Sécurité sociale à la LMDE.

Trois sous-populations ont été identifiées :

- Les étudiants « anxieux - dépressifs sévères »² qui ont déclaré des troubles sévères de l'anxiété et de l'humeur (dépression) depuis plus de 3 mois « avec retentissement »³, au cours des douze derniers mois. Ces étudiants représentent 8 % des répondants à l'enquête.

- Les étudiants considérés comme en situation de « mal-être ». Ce sont des étudiants qui ont présenté, au cours des douze derniers mois, une souffrance psychologique diffuse ou réactionnelle à une situation difficile, se traduisant par un épisode d'anxiété (qu'il s'agisse d'une anxiété généralisée ou plus spécifique comme une phobie sociale⁴) ou de dépression. Ces troubles ne créent pas de gêne majeure sur les actes de la vie quotidienne (affective, sociale ou professionnelle). Ils sont dits « sans retentissement » et sont d'une durée inférieure à 3 mois. Ces étudiants représentent 17% des répondants.

- Les étudiants qu'on appellera « bien-portants » qui n'ont déclaré ni un état de santé mentale pathologique sévère, ni une situation de « mal-être » psychologique.

D'autre part, au sein du questionnaire, trois groupes de facteurs de risque ont été définis :

- des facteurs individuels sociodémographiques (âge, sexe, statut marital, mode d'habitat, source des revenus, conséquences de l'exercice d'une activité professionnelle, événements familiaux marquants⁵).

- des facteurs liés à la vie universitaire (académie selon la distinction « province/Ile de France », type d'établissement, redoublement, changement de cursus, satisfaction quant au cursus universitaire et à l'emploi du temps, évaluation des chances d'insertion professionnelle).

- des facteurs comportementaux (existence d'un confident, capacité à nouer de nouvelles relations amicales depuis l'entrée dans le cursus, évolution du nombre de ses amis, existence d'une rupture sentimentale dans l'année, loisirs, consommation d'alcool, de tabac et de cannabis, comportement alimentaire).

L'enquête a eu pour objectif de déterminer des relations significatives entre les étudiants en situation de « mal-être » et ces facteurs de risque, en comparaison avec les deux autres groupes d'étudiants. Ces relations significatives ne permettent pas, dans cette étude, de savoir si les facteurs de risque étudiés sont cause ou conséquence des troubles générés.

Les principaux facteurs de risque individuels sociodémographiques

Les filles apparaissent davantage concernées par le « mal-être ». En effet, 22% d'entre elles appartiennent au groupe en situation de « mal-être », alors que c'est le cas pour seulement 10% des garçons.

Les étudiants en « mal-être » sont plus nombreux à déclarer que l'exercice d'une activité professionnelle parallèlement à leurs études est pénalisante (53% contre 47% des « anxieux-dépressifs sévères » et 25% parmi les « bien-portants » qui exercent une activité professionnelle) et à avoir vécu un événement familial marquant au cours de leur vie (62% contre 44% des « bien-portants »).

Les principaux facteurs de risque liés à la vie universitaire

Les étudiants en « mal-être » étudient davantage en région parisienne et à l'université. Ils sont proportionnellement plus nombreux à avoir changé de cursus (32% contre 21% des « bien-portants » et 28% des « anxieux-dépressifs sévères »). Plus d'un tiers des étudiants en « mal-être »,

² Pour réaliser cette classification, la partie santé mentale du questionnaire est basée sur le SF-36 « Short – Form - 36 Health Survey ». Ce questionnaire, validé et standardisé, permet d'exprimer des résultats sous forme de scores de gravité différente pour ce qui concerne les troubles de l'anxiété, de la phobie sociale et les troubles de l'humeur définis comme états dépressifs.

³ Cela signifie que ces troubles entraînent une gêne majeure sur les actes de la vie quotidienne.

⁴ Elle peut être définie comme une peur intense quand il faut parler en public, manger ou boire dans un endroit où on peut être observé, quand il faut prendre part à une discussion ou prendre la parole dans un cours, ou quand il faut faire la queue dans la foule, ou enfin quand il faut participer à une soirée, réception ou toute autre manifestation sociale

⁵ Divorce, grave dispute des parents, maladie, accident ou handicap du père ou de la mère

36%, évaluent à moins de 5 (sur une échelle de un à dix) leurs chances d'insertion professionnelle, alors qu'ils ne sont que 23% parmi les étudiants « bien-portants ».

Les principaux facteurs de risque comportementaux

Les étudiants en « mal-être » apparaissent comme moins entourés que les autres. Si 98% des « bien-portants » déclarent s'être fait de nouvelles relations amicales depuis leur entrée dans l'enseignement supérieur, ils ne sont que 89% parmi les étudiants en « mal-être ». De plus, les étudiants en « mal-être » sont plus nombreux à avoir vécu une rupture amoureuse au cours des douze derniers mois (39% contre 31% des « bien-portants »).

Parmi les produits psycho-actifs testés (alcool, tabac, cannabis), la seule corrélation qui a pu être établie concerne le tabac. Les étudiants en « mal-être » sont plus nombreux à avoir une consommation régulière de tabac (26% contre 15% des « bien-portants » et 22% des « anxieux-dépressifs sévères »). Ils sont également 60% à déclarer que leur consommation de tabac a varié depuis leur entrée dans l'enseignement supérieur alors qu'ils sont 53% parmi les « bien-portants ».

65% des étudiants en « mal-être » ont déclaré avoir manqué d'appétit au cours des 12 derniers mois (40% parmi les « bien-portants »). Ils sont également 42% à avoir connu des périodes où ils avaient envie de manger énormément sans parvenir à s'arrêter (20% parmi les « bien-portants »).

- Le volet qualitatif

L'analyse a pu mettre en évidence l'existence de plusieurs formes de « mal-être », selon le niveau d'études et les caractéristiques psychologiques, voire psychopathologiques propres à chacun. Il apparaît que l'étayage parental joue un rôle crucial dans la genèse de ce « mal-être ».

Deux dimensions prépondérantes et problématiques sont apparues en articulation avec le « mal-être » : la temporalité et l'autonomisation.

La première fait référence à la nécessité de se projeter dans l'avenir à un âge où cette question ne fait pas sens et de plus dans un contexte socio-économique particulièrement difficile.

La seconde constitue l'enjeu majeur du passage à l'âge adulte alors que les jeunes sont encore

maintenus dans une dépendance affective et matérielle liée à leur statut d'étudiant.

Pour plusieurs étudiants, cet entretien impliquant un récit de vie s'est avéré permettre une mise en perspective, une prise de conscience de difficultés. Il semblerait qu'offrir la possibilité d'avoir des entretiens au cours du cursus s'avère profitable pour ceux qui sont en difficulté.

Plus d'informations sur le site : www.observatoire-epse.org

ANALYSE DES RÉSULTATS :

deux questions à Damien Berthilier, président de La Mutuelle des Étudiants Que vous inspirent les premiers résultats de cette étude ?

Cette étude permet d'annoncer tout d'abord que la problématique du « mal-être » est une vraie question en population étudiante, qui ne relève pas du mythe, mais doit au contraire être prise en compte et susciter des réponses. C'est un problème de santé publique pour cette population qu'il faut approfondir.

Pour citer seulement deux points qui m'apparaissent saillants dans ces premiers résultats, je voudrais insister sur le poids des facteurs liés à la vie universitaire corrélés au « mal-être ». On voit bien l'importance que revêtent des éléments comme la satisfaction quant à son cursus, la réussite ou l'échec, l'emploi du temps, l'exercice d'une activité professionnelle... Ce qui nous conduit à penser qu'au-delà des caractéristiques d'une classe d'âge, il y a bien un « mal-être » spécifique aux étudiants et aux conditions de vie de cette population. Ensuite, je voudrais revenir sur la question des addictions : le fait que les résultats obtenus ne fassent pas apparaître de corrélation entre la santé mentale de la population étudiée et les consommations de cannabis et d'alcool remet en cause un certain nombre d'idées reçues, et laisse imaginer pour ces substances des modes de consommation finalement majoritairement festifs. En matière de santé publique, cet élément doit avoir pour conséquence de nous interroger sur le contenu des messages de prévention que nous adressons aux étudiants.

Quelles propositions formule la LMDE pour prendre en charge les problèmes de santé mentale des étudiants ?

D'abord, concernant les étudiants dits, dans l'enquête, en situation de « mal-être », accepter de réfléchir à des dispositifs d'accompagnement, et ne pas considérer ces situations comme des « rites de passage » nécessaires pour atteindre l'âge adulte, comme des souffrances systématiquement bénignes et sans conséquences pour des jeunes qui, « pour leur bien », devraient « en passer par là ».

Ensuite, mettre des moyens à disposition pour le renforcement d'un accompagnement individualisé des étudiants au sein de structures adaptées aux spécificités de cette population, comme les SUMPPS et les BAPU, aujourd'hui nettement sous dotés.

Enfin, les résultats de l'étude et les facteurs de risque identifiés comme corrélés au « mal-être » démontrent qu'il faut agir globalement sur la situation de la génération des étudiants d'aujourd'hui : améliorer les conditions de l'insertion professionnelle, l'accompagnement pédagogiques de la réussite universitaire, en particulier en premier cycle, et la situation sociale et financière des étudiants. À l'heure où le gouvernement vient d'allouer des moyens supplémentaires à l'enseignement supérieur, nous espérons que nos préconisations seront écoutées, et que la santé cessera d'être le parent pauvre des politiques menées ces dernières années dans le monde étudiant.

2) LES JOURNÉES D'ÉTUDES « ENTRE MAL ÊTRE ET BIEN ÊTRE : COMMENT VONT LES ÉTUDIANTS ? »

La Mutuelle des Étudiants, membre fondateur de l'Observatoire, en partenariat avec l'École Nationale de la Santé Publique, a organisé, les 29 et 30 novembre 2007, deux journées d'étude à Rennes.



Ces journées ont été l'occasion, au cours de tables rondes et d'ateliers, de s'interroger sur les caractéristiques du « mal-être » étudiant, la place des différentes structures de soins et le recours des étudiants à ces structures. Elles ont également permis de formuler des propositions d'action pour améliorer la santé des étudiants.

Les interventions en séances plénières ont notamment réuni : le Directeur adjoint de l'Institut National de la Prévention et de l'Éducation pour la Santé (INPES), Monsieur Basset qui a présenté les actions de prévention mises en place sur cette question du « mal-être », le Directeur Régional des Affaires Sanitaires et Sociales en Bretagne (DRASS), Monsieur Galard qui a évoqué les actions menées sur cette thématique, le docteur Monchablon, psychiatre, responsable du Relais étudiants Lycéens à Paris de la Fondation Santé des étudiants de France qui a évoqué son expérience auprès de cette population, le docteur Lelu directeur du SUMPPS de l'Université Paris XII – Paris Val-de-Marne et représentant l'association des directeurs des services de santé universitaire

(ADSSU) qui a évoqué le rôle des services de médecine préventive au sein des universités et de Monsieur Paty, docteur en psychologie sociale, auteur de plusieurs recherches sur le stress des étudiants.

Les cinq ateliers ont posé, plus spécifiquement, la question des corrélations entre “mal-être” et addictions, “mal-être” et rapport au corps, “mal-être” et vie sociale, affective et sexuelle, “mal-être” et suicide, l’offre de prise en charge et le recours des étudiants.

Les débats réunissant professionnels, chercheurs, médecins, universitaires, du milieu étudiant ou sanitaires ont abouti à la formulation de recommandations visant à un meilleur accompagnement des étudiants souffrant de mal-être.

Quelques éléments de discussion issus des débats

Lors de ces journées d’études, des pistes de réflexions se sont dégagées des débats afin d’apporter des réponses aux souffrances psychologiques des étudiants et plus largement à leurs situations sanitaires et sociales qui ne cessent de se dégrader.

Tout d’abord, il est indispensable de **revaloriser la médecine universitaire** en augmentant les moyens financiers et humains, que ce soit à travers les Services Universitaires de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS) ou les Bureaux d’Aide Psychologique Universitaire (BAPU).

Afin de garantir un droit effectif à un accès aux soins pour tous les étudiants, à proximité de leurs lieux d’étude, **un réseau interuniversitaire de « maisons de la santé »** pourrait être créé. Ce réseau serait constitué des SUMPPS, des BAPU et des assistantes sociales du CROUS. Il pourrait être géré par les CROUS, opérateurs uniques pour tous les aspects sociaux de la vie étudiante, tout en y associant les acteurs et les structures impliqués autour de ce réseau.

Nombre d’étudiants a des difficultés à exprimer son “mal-être”. C’est pourquoi, il est indispensable de les déculpabiliser en **remettant en cause la banalisation des difficultés que rencontre un étudiant** durant son cursus et en cessant de considérer ces situations comme des « rites de passage » nécessaires pour atteindre l’âge adulte.

En effet, découvrant un nouvel univers, cette période de la vie se caractérise pour l’étudiant par la nécessité de faire face à nombre de bouleversements.

L’identité de chacun se construit à travers des choix et un processus d’autonomisation. Un étudiant est ainsi rapidement confronté à sa projection dans l’avenir que ce soit à travers le choix de son cursus universitaire ou de ses perspectives professionnelles. C’est un exercice particulièrement délicat, qui nécessite un véritable travail psychique, à un âge où il est d’une part difficile de se situer dans le temps et d’autre part dans une période où le contexte social est mouvant.

La mise en place de **lieux d’écoute** sur les lieux de vie étudiante répondrait à une des spécificités du “mal-être” étudiant.

Enfin, parce que la réponse médicale ne peut être la seule solution à la problématique du “mal-être” étudiant, c’est en **agissant globalement** que l’on en réduira les facteurs de risque.

Les politiques publiques doivent œuvrer à améliorer les conditions sociales et financières des étudiants, l’insertion professionnelle, l’accompagnement pédagogique nécessaire à la réussite universitaire.

Pour plus d’information : www.lmde.com

Les enquêtes à venir

1) ENQUÊTES NATIONALE SUR LA SANTÉ DES ÉTUDIANTS DANS LES DÉPARTEMENTS D'OUTRE MER (L'ENSE DOM)



La première Enquête Nationale sur la Santé des Étudiants (ENSE 1) n'ayant pas permis de réunir des données relatives aux étudiants dans les Départements d'Outre-Mer, une enquête spécifique va donc être menée dans ces départements. Comme pour l'Enquête Nationale pour la Santé des Étudiants, cette enquête est basée sur un questionnaire auto-administré diffusé à plus de 16 000 étudiants affiliés au régime étudiant de Sécurité sociale auprès de La Mutuelle des Étudiants. Le questionnaire de l'enquête ENSE DOM reprend celui qui avait servi pour l'ENSE 1. Il a été actualisé notamment sur les conséquences de la mise en place des franchises médicales et de l'obligation de déclarer son médecin traitant.

Ainsi, le questionnaire aborde les différentes dimensions de la vie sanitaire et sociale des étudiants : le mode de vie, l'entourage, la vie affective et sexuelle, les études, les loisirs, la perception de la société, la perception de la santé, la connaissance du système de santé, la consommation de tabac, d'alcool, de cannabis ou d'autres drogues, les habitudes alimentaires. Cela représente au total plus de 180 questions.

Administré au cours du quatrième trimestre 2007, les premiers résultats sont attendus pour le premier semestre 2008 et seront largement diffusés en collaboration avec les acteurs locaux du monde de la Santé et de l'Enseignement Supérieur. Ils seront également présentés dans une prochaine lettre de l'Observatoire.

2) LA SECONDE ENQUÊTE NATIONALE SUR LA SANTÉ DES ÉTUDIANTS (ENSE 2007-2008)

Dès sa publication, il avait été annoncé que l'Enquête Nationale sur la Santé des Étudiants serait renouvelée tous les trois ans. C'est pourquoi, à la demande de la LMDE, cette enquête sera reconduite cette année auprès d'affiliés de la Mutuelle. Cette seconde version aura comme objectifs de dresser un panorama plus approfondi encore de l'état de santé de la population étudiante. Les mêmes thématiques seront abordées : le mode de vie, l'entourage, les loisirs, l'état de santé, la consommation de produits psycho actifs, les habitudes alimentaires, la vie affective et sexuelle, l'usage du système de santé, les études et des questions de société.

Les premiers résultats de cette seconde enquête seront divulgués lors des prochaines assises de la santé organisée par La Mutuelle des Étudiants, à Grenoble, le 13 juin 2008.

Contact : contact.congres@lmde.com

Pour toute prise de contact ou demande d'information sur nos travaux :

Contact poste :
Observatoire EPSE - 37, rue Marceau
BP 210 - 94 203 Ivry sur seine Cedex

Contact mail :
contact@observatoire-epse.org

Internet :
www.observatoire-epse.org